



# FÊTE DE LA FAMILLE SAINT-LÉON-LE-GRAND



## PROGRAMMATION

10h30 | Début des activités

11h00 | Accueil des nouveaux résidents

11h45 | POUTINE | Quantité limitée |

13h00 | Canon à mousse



**\*\*\* Apportez vos consommations et vos chaises\*\*\***

**Apportez votre maillot de bain!**

**Prix de présence pour les enfants**



**10  
AOUT**

**REMIS AU 11 AOUT  
EN CAS DE PLUIE**

**Centre des loisirs  
186 rang des  
ambroise**



## Votre municipalité en bref

*Saint-Léon-le-Grand*

*Juillet 2024*



### Prochaine séance du conseil

Date : Mardi 13 août 2024

Heure : 19h00

Endroit : Porte côté latérale gauche  
du bureau municipal

### Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236

Courriel : [hoteldeville@st-leon.com](mailto:hoteldeville@st-leon.com)

Horaire : Lundi au jeudi  
9h à 12h et 13h à 16h30

Bonjour,

J'aimerais premièrement remercier tous les bénévoles présents pour la mise en place de notre belle fête nationale, nous avons passé une très belle soirée avec le foodtruck Les Roy de la Bouffe, DJ Plam à la sonorisation et Jervais comme chansonnier!

Les travaux d'aqueduc dans le Grand Rang sont terminés et d'autres travaux sur la conduite d'aqueduc du Grand Rang sont prévus pour cette année.

Selon nos rencontres hebdomadaires avec le Ministère des Transports, les travaux du pont de la rue de la Fabrique vont bon train et la date de réouverture prévue au début août est toujours maintenue.

La municipalité a procédé à l'achat de bosses de décélération (dos d'âne), celles-ci seront installées dans le Rang des Ambroise pour faire ralentir la circulation. Si c'est concluant, nous pourrions procéder à l'achat d'équipement supplémentaire pour en faire l'installation à d'autres endroits dans la municipalité.

Pour les projets à venir, un contrat de lignage de la majorité des routes de la municipalité a été octroyé. Aussi, grâce à la subvention de Politique aux projets structurants, nous allons procéder à des travaux qui auront lieu au centre des loisirs à l'automne; il sera repeint, les luminaires muraux seront changés, une amélioration au niveau de la cuisine, l'ajout de tables à langer dans les salles de bain et l'installation de portes automatiques pour les personnes à mobilité réduite. Des tables seront installées au parc du Bicentenaire. Un terrain de shuffleboard, des bancs et une nouvelle fontaine à boire seront, quant à eux, installés au parc du centre des loisirs.

Nous aurons de très belles installations.

Nous souhaitons vous voir en grand nombre à la fête de la famille le samedi 10 août dès 10h30. Encore cette année, nous allons vous recevoir avec une bonne poutine.

*Marilyne Gélinas*

## Résumé des procès-verbaux

- Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
- Adhésion à la plateforme Munys de l'ADMQ
- Dépôt du rapport de la mairesse
- Fermeture des bureaux administratifs- Période de vacances
- Voirie– Lignage des rues
- Dépôt du plan d'intervention sur la taxe d'accise– TECQ 2019-2024
- Mandat à la firme Géocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour la stabilisation d'une berge d'une branche de la rivière Chacoura- Contrat de gré à gré
- Fête de la famille 2024 -Autorisation des dépenses
- Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)- Autorisation de dépenses et signature du protocole d'entente avec la MRC de Maskinongé

## URBANISME - DEMANDES DE PERMIS

### **PRENDRE NOTE QUE L'URBANISTE SERA ABSENT TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE 2024**

Nous vous recommandons de faire votre demande de permis un mois avant le début prévu des travaux, puisqu'il s'agit du délai maximal pour l'émission de votre permis.

## **Compensation financière pour activités sportives**

### **Rappel**

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2024 pour remplir la demande de compensation financière pour activités sportives accompagnée de facture.

## **POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE**

Pour **les appels d'urgence**, tels les fuites d'eau, éboulis ou autre situation, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au **819-228-3236, poste # 5**.



**Le Gyroscopie du Bassin de Maskinongé** est une association pour les **parents et les membres de l'entourage** de la personne atteinte d'un trouble de **santé mentale**. Il a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel. (Dépression, schizophrénie, trouble bipolaire, trouble obsessionnel compulsif, trouble de personnalité limite, trouble majeur diagnostiqué ou non.

L'organisme offre des activités d'information, de formation et de sensibilisation, des groupes d'entraide, des conférences et témoignages, de l'intervention psychosociale individuelle et familiale et possède un centre de documentation. Des mesures de **répit-dépannage** peuvent aussi être offertes aux parents et aux proches qui vivent ou s'occupent sur une base régulière d'une personne adulte atteinte d'un trouble de santé mentale.

Pour vous informer sur les services,  
vous êtes invités à contacter l'organisme au **819 228-2858**.

## **Crédit d'impôt pour installation septique**

Nous désirons vous rappeler que vous pouvez faire une demande de crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles lors du changement d'installation septique. Vous pouvez trouver l'annexe à remplir sur le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante:

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/>



## Appel à témoignages

La municipalité a été informée de quelques évènements en lien avec des coyotes. Nous souhaitons savoir si ce sont des comportements isolés ou s'il y a une problématique sur le territoire. Nous sommes donc à la recherche de vos témoignages pour documenter des incidents, par exemple des coyotes à proximité des résidences, qui démontre des comportements qui pourraient être dangereux pour les animaux domestiques ou encore qui ne sont pas effarouchés de l'humain.

Nous vous invitons à remplir le formulaire à cet effet ou à nous contacter par courriel à [hoteldeville@st-leon.com](mailto:hoteldeville@st-leon.com).

Merci de votre collaboration.



# Collecte des encombrants

Prochaine collecte : 11 juillet 2024

Qu'est ce qu'un encombrant?

Un encombrant est un bien volumineux trop gros pour rentrer dans une valise d'auto ou dans un bac, mais doit être en mesure d'entrer dans le camion et le poids ne doit pas excéder 220 livres (100 kilos).

Les réfrigérateurs, congélateurs et unité de climatisation, ne sont pas acceptés, car ils contiennent un gaz réfrigérant nocif qui serait libéré lors de la compaction de l'objet. Vous devez donc, pour des raisons environnementales, allez les porter dans un écocentre.

Les produits récupérables, réutilisables, valorisables, les résidus domestiques dangereux (peinture, huile, piles, batteries, solvants, pesticides, etc.), et les produits électroniques, (ordinateurs, téléviseurs, appareils audio, téléphones cellulaires etc.) doivent être apporté à l'Écocentre.

juillet								août							
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°
												1	2	3	31
	1	2	3	4	5	6	27	4	5	6	7	8	9	10	32
7	8	9	10	11	12	13	28	11	12	13	14	15	16	17	33
14	15	16	17	18	19	20	29	18	19	20	21	22	23	24	34
21	22	23	24	25	26	27	30	25	26	27	28	29	30	31	35
28	29	30	31				31								



RÉCUPATION + DÉCHETS



ENCOMBRANTS

MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE



## RAPPORT DE LA MAIRESSE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

### 1.- États financiers 2022 et rapport de l'auditeur

Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juillet 2024, présenté par les auditeurs de la firme comptable Stéphane Bérard CPA Inc. de Louiseville.

Revenus de fonctionnement et d'investissement	1 753 329 \$
Dépenses (excluant l'amortissement) et remboursements de la dette	1 496 565 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	228 875 \$

Au 31 décembre 2022, la municipalité avait une dette à long terme de 817 800 \$.

Un montant de 104 800\$ est attribué au secteur de l'égout municipal, un montant de 84 800 \$ pour l'achat d'un camion incendie et 628 200 \$ pour les travaux de voirie du haut Barthélemy.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations de la municipalité s'élèvent à 5 450 000 \$.

### 2.- Rétrospectives de l'année 2022

Le budget pour l'année 2022 était d'un montant de 1 484 857\$ pour les activités de fonctionnement et d'investissements.

Au cours de l'année 2022, il y a eu les événements suivants :

- Les membres du conseil ont pris un virage sans papier avec l'achat de tablettes électroniques.
- Nous avons travaillé pour mettre en place des améliorations au terrain du centre des loisirs, soit par la demande de plusieurs subventions dont la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) avec l'achat de l'ombrière, installée en 2022.
- Nous avons également fait les demandes aux programmes d'aide financière suivants : On s'active en Mauricie, Aide à des projets locaux de vitalisation et le PSPS qui ont servi à la mise en place du nouveau terrain de jeu en 2023.
- Un mandat avait été donné pour la confection du plan d'intervention pour les travaux d'asphaltage du rang Barthélemy. Ces travaux ont eu lieu en 2023 et ont été subventionnés par le plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

- Les travaux effectués en 2022 ont été, la réfection du chemin du Lac-Ombe, l'asphaltage du stationnement du bureau municipal et l'installation de glissières de sécurité dans le Grand-Rang.
- Le camp de jour a eu lieu et 37 jeunes y ont participé. Des bourses ont été remises à nos finissants du secondaire et l'aide financière aux jeunes sportifs a été relancée suite à une pause dû à la COVID, ce qui a permis d'aider financièrement les familles à garder les enfants actifs et à pratiquer leurs sports.

### Voici la composition du conseil municipal 2022

Madame Marilyne Gélinas, **Mairesse**  
Monsieur Christian Charette, conseiller **Siège numéro 1**  
Madame Marie-Hélène Béland, conseillère **Siège numéro 2**  
Monsieur Michel Lefrançois, conseiller **Siège numéro 3**  
Monsieur Charles Charette, conseiller **Siège numéro 4**  
Madame Louise Ferron, conseillère **Siège numéro 5**  
Monsieur Daniel Robidoux, conseiller **Siège numéro 6**

### 3.- Rémunération et allocation des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2022 ont été de 10 256,62\$ et celles des conseillers de 3 418,87 \$ chacun.

### 4.- Indications préliminaires 2023

Pour l'année 2023, le rôle d'évaluation a été reconduit et l'évaluation municipale imposable lors de son dépôt au 15 septembre 2022 est de 154 916 300\$. Il y a eu une augmentation de 807 600 \$ comparativement à l'année 2022.

### Budget pour l'année 2023

Revenus de fonctionnement et d'investissement	1 645 497 \$
Dépenses, affectations et remboursements de la dette	1 940 699 \$
Montant réservé dans le surplus budgétaire pour balancer le budget	295 203 \$

Les montants se répartissent comme suit :

Surplus au général	245 849 \$
Surplus à l'aqueduc municipal	3 257 \$
Surplus à l'aqueduc du Grand Rang et de l'Isle	47 081 \$
Surplus au secteur égout municipal	(3 234) \$
Surplus affectation élection	2 250 \$
<b>Total</b>	<b>295 203 \$</b>

Merci de votre attention,

Marilyne Gélinas, mairesse  
2 juillet 2024